

3 questions à **JEAN- CLAUDE MARCOURT**

Le vice-président du gouvernement wallon était l'invité de *À votre avis*. Une interview menée par Sacha Daout.

❑ **Une seule date est retenue pour l'examen d'entrée en médecine.**

Comment en est-on arrivé là?

JEAN-CLAUDE MARCOURT - Nous venons d'adopter un avant-projet qui détermine les modalités de cet examen d'entrée. Il va maintenant falloir que toutes les parties concernées par cet examen (universités, syndicats, syndicats d'étudiants...) puissent analyser ce que nous proposons. Je rappelle néanmoins

que cet examen n'est pas issu de notre volonté. C'est le résultat d'une exigence absolue du gouvernement fédéral qui affirme que sans examen d'entrée, certains étudiants n'auront pas de numéro Inami. C'est donc pour eux que ce nouveau dispositif a été mis en place.

❑ **Les critiques disent déjà que cet examen ne peut pas avoir lieu en septembre, que ce serait inhumain à quelques jours de la rentrée.**

J.-C.M. - Il n'y a pas de bonne date. Si c'est organisé fin juin, début juillet, vous empêchez ceux qui ont une seconde session de

le passer. Si on veut que tout le monde puisse participer, vous ne pouvez le faire qu'après les secondes sessions, donc en septembre. Les recteurs d'université s'opposent, pour l'instant, à une deuxième épreuve à une autre date pour des raisons d'organisation. En septembre, il faut préciser

que cela permettra à pas mal d'étudiants de préparer cet examen pendant juillet et août.

**“IL FAUT DES RÈGLES
CLAIRES SUR
LE CUMUL.”**

❑ **Autre actualité au sud du pays,**

le cumul des mandats. Les citoyens ne comprennent pas les revirements de décision. Ça va laisser des traces?

J.-C.M. - Sur la communication, on ne peut pas dire qu'elle a été bonne. La règle aujourd'hui n'est pas claire pour les citoyens, mais au moins elle existe en Région wallonne. Ce qui serait plus intéressant, c'est la définition de règles claires en Belgique. C'est dans l'air du temps. À titre personnel, je ne suis pas concerné par le cumul. J'ai toujours indiqué que ma priorité c'est de défendre la Wallonie et même si j'ai un mandat de conseiller communal, je n'ai aucune autre fonction exécutive.



Retrouvez Sacha Daout et ses invités dans
À VOTRE AVIS chaque dimanche à 11h15 sur La Une

